

## TÉLÉGRAPHE OFFICIEL.

Trieste, samedi 6 avril 1811.

## ANGLETERRE.

Londres, 22 mars.

## CHAMBRE DES COMMUNES.

L'ordre du jour ayant été lu, la chambre, sur la motion du chancelier de l'échiquier, se forme en comité pour prendre en considération le rapport du comité spécial sur le crédit commercial.

Le chancelier de l'échiquier pense qu'il conviendra de mettre à la disposition des commissaires nommés dans cette circonstance une somme de six millions, laissant à leur discrétion de juger si les besoins des individus dont il conviendra de soutenir le crédit exigent l'entière disposition de cette somme. Les réglemens et conditions, d'après lesquels les avances furent faites en 1793, sont encore ceux que le chancelier de l'échiquier proposera d'adopter dans la circonstance actuelle à l'exception des termes des remboursemens qu'il convient, selon lui, de fixer à des époques plus distantes les unes des autres. D'après le nouveau projet, le premier quartier des remboursemens devra avoir lieu vers la mi-janvier, et les autres quartiers à trois mois de distance les uns des autres, jusqu'à parfait paiement.

Après diverses observations de MM. Ponsonby et Whitebread, et une réplique du chancelier de l'échiquier, le comité adopte la résolution présentée par ce dernier.

Après quoi la chambre s'ajourne.

— C'est avec regret que nous communiquons à nos lecteurs la nouvelle des troubles alarmans, des excès extrêmement graves qui ont eu lieu dans les environs de Nottingham. Nous apprenons, par les lettres d'hier, venues de cette ville, que les ouvriers, au nombre de mille, s'assemblerent, mardi dernier, sur la place du marché, d'où ils se rendirent, en masse, à Arnold, à cinq milles de Nottingham, où leur nombre monta bientôt à deux ou trois mille. Leur troupe s'étant ainsi accrue, ils manifestèrent bientôt la détermination d'adopter des mesures violentes, et quelques uns d'entr'eux se mirent en devoir de pénétrer dans les maisons et de détruire les métiers de plusieurs manufactures. On croit que le motif de ces violences doit être attribué à la misère où le manque de travail les a plongés ainsi que leurs familles.

(Moniteur)

## ESPAGNE.

Madrid, 5 mars. M. le général de division Labrousse a reçu l'ordre de pousser une reconnaissance vers les frontières de Portugal. Il a été jusqu'à Coria; et voici les renseignemens qu'il a recueillis:

Armée de Portugal. — Les armées sont toujours en présence, et le maréchal prince d'Essling a fait construire un pont pour le jeter sur le Tage.

Vingt-huit à trente mille hommes de l'armée anglo-portugaise sont à Fuente de Venacos, sur la rive gauche du

On croit que Coïmbre, qui étoit occupé par 1000 Anglais aux ordres du général Trent, est en notre pouvoir. **Siège de Badajoz.** — Ce siège est poussé avec vigueur. Le 21, nous avons emporté le fort de la Pardalera. Les troupes qui le défendoient sont parvenues à se réunir dans la ville.

Les bombes qu'on lance dans la ville ont endommagé le pont, et on cherche à le rompre pour intercepter les communications de la garnison avec les troupes espagnoles campées sur les bords de la Gebora.

On assure que les Français ont passé la Guadiana à la faveur d'une nuit très-obscure, et qu'ils ont pris le camp espagnol de Campo-Mayor, où l'on y a fait un carnage affreux; que le général don Carlos de España a été tué, la Carera et Ballasteros prisonniers, et que le général Mendizabal s'est sauvé dans Badajoz avec 40 hommes seulement. Cette armée est anéantie; il ne lui reste plus que 8000 hommes. Cette nouvelle a été donnée au général Labrousse sur plusieurs points.

Badajoz est aux abois; les vivres sont épuisés; la désertion considérable parmi les troupes, et un tiers de la ville écrasé sous les bombes.

L'Estramadure est ruinée par les brigandages des Guerrillas qui ne peuvent plus y exister. (Journ. de l'Emp.)

## AUTRICHE.

Vienne, 29 mars. A l'instar de la société maternelle, il s'est formé ici une société de dames de tous les rangs de la capitale pour venir au secours des établissemens de bienfaisance qui, quoique fondés anciennement, courent risque de ne pouvoir se soutenir par la cherté excessive des denrées.

Du 30 mars. Pour célébrer l'heureuse délivrance de S. M. l'Impératrice les Français, il y a eu le 27 de ce mois grand gala et cercle à la cour; et afin que tout le monde prenne part à un événement qui fait le bonheur de tant de millions d'hommes, S. M. l'Empereur a ordonné qu'il y aura demain spectacle gratuit dans tous les théâtres de la ville et des faubourgs.

— Les deux bulletins du 22 et du 23, apportés ici par des courriers extraordinaires, nous annoncent que S. M. l'Impératrice des Français et le Roi de Rome jouissent de la meilleure santé. (Gaz. de Vienne)

## HONGRIE.

Bude, 24 mars. Le pont de bateaux sur le danube entre Bude et Pest est rétabli depuis le 19 de ce mois. Tout le monde y passe dessus comme en été. Le pont de Presbourg est rétabli depuis le 16 de ce mois.

— La foire de St. Joseph de cette année a eu comme d'ordinaire une grande affluence de vendeurs; mais les acheteurs y étoient en petit nombre. Malgré cette circonstance on a fait beaucoup d'affaires de détail. Les prix des marchandises étoient assez élevés, mais moins qu'on ne l'avoit

(Gaz. de Bude.)



**FANCOVA & MARS.** On fait à Belgrade, ainsi qu'à dans toutes les autres forteresses de la Serbie, des préparatifs pour la campagne prochaine. Le 28 février, on a transporté au camp de Déligrad 8 pièces de canon et des munitions.

Le bruit s'est répandu aujourd'hui que le général Sass avoit surpris au-dessous de Widdin, sur la route de Sophie, un corps de 25,000 turcs qui étoient en quartier d'hiver, et qu'il les avoit battus complètement. Il leur a fait, dit-on, 6000 prisonniers; le reste a été tué ou mis en fuite.

**Du 23 mars.** Suivant les lettres de Bucharest, les russes ont pris aux turcs, le 22 février, le fort de Lofca; on s'est battu dans cette circonstance avec le plus grand acharnement des deux côtés; les turcs ont perdu beaucoup de monde et plusieurs pièces de canon. D'après les mêmes nouvelles, l'indisposition que le général en chef comte Kamenski éprouvoit depuis quelque tems est devenue si sérieuse qu'on a rassemblé les médecins les plus habiles pour consulter sur son état. Ils ont prononcé qu'il avoit une inflammation de poitrine, et que sans être précisément en danger, il étoit sérieusement malade.

Le général prince Eugène de Wurtemberg, et le général comte Oruk sont partis avec leur suite de Bucharest pour se rendre à Rudschuck; le premier doit commander une expédition qui sera vraisemblablement dirigée contre Tirnovo.

(Gaz. de Presbourg.)

#### S A X E.

**Leipzig, 23 mars.** Le traité projeté entre notre cour et celle de Westphalie, relatif à la libre navigation de l'Elbe, rencontre quelques difficultés, mais qui ne semblent pas d'une grande importance; et l'on croit que les négociations vont être reprises.

Nos ministres sont extrêmement occupés dans ce moment; on assure aussi que quelques négociations importantes sont entamées avec plusieurs puissances, et notamment avec une cour de la Confédération du Rhin, pour des objets qui regardent certaines parties de la monarchie. (Gaz. de Fr.)

#### GRAND-DUCHE DE FRANCFORT.

**Frankfurt, 23 mars.** Ce matin, à la pointe du jour, une salve de 101 coups de canon et le son de toutes les cloches, ont annoncé aux habitans de notre ville la naissance du Roi de Rome. (Gaz. de Francfort.)

#### EMPIRE FRANÇAIS.

**Hambourg, 26 mars.** S. M. L'EMPEREUR et ROI a ordonné la construction à Hambourg d'une frégate, d'une corvette, et d'un brick.

**Amsterdam 27 mars.** M. le comte de Celles, préfet du département du Zuiderzée, a commencé hier la levée de la conscription militaire dans la ville d'Amsterdam; il a paru satisfait de la bonne volonté qu'ont généralement montrée les jeunes gens soumis au tirage, et tout annonce que cette opération importante se terminera avec toute la régularité nécessaire dans les délais prescrits par le décret impérial du 3 février dernier.

**Paris, le 23 mars. Bulletin de l'Impératrice.**

**Le 22 mars à 9 heures et demie du matin.** S. M. l'Impératrice est autant bien que l'on peut le désirer.

**A 9 heures du soir.** L'état de S. M. l'Impératrice continue à être aussi satisfaisant que l'époque actuelle le permet.

#### Bulletin du Roi de Rome.

**Le 22 mars, à 9 heures du matin.** S. M. le Roi de Rome a passé une très-bonne nuit, quoiqu'il ait passagèrement éprouvé quelques tranchées qu'on sait être inévitables à l'époque de sa vie. Ce matin S. M. est très-bien.

**A 9 heures du soir.** Les tranchées que S. M. le Roi de Rome avoit éprouvées pendant une partie de la nuit dernière ont complètement disparu. La journée a été parfaitement calme.

— S. M. l'Impératrice se porte aussi bien que son état le permet.

S. M. le Roi de Rome continue de jouir d'une bonne santé.

— Avant-hier, 21 mars, à deux heures après midi, l'Empereur étant sur son trône, entouré des princes, princes grands-dignitaires et des grands-officiers de la couronne, le grand-chambellan, d'après ses ordres, a successivement introduit dans la salle du trône les dames du palais, les dames épouses des grands-officiers de l'Empire, les duchesses, les dames des princesses et toutes les dames présentées; les cardinaux, les ministres de France et d'Italie, et du grand-duché de Berg, les grands-officiers de l'Empire, les grands-aigles et les grands-dignitaires de la Couronne-de-Fer, le président du sénat, le plus ancien président des Sections du conseil d'Etat, les ducs, les officiers des maisons de LL. MM., des princes, des princesses, et tous les hommes présentés. S. M. a daigné recevoir l'hommage de leurs félicitations et leurs révérences, à l'occasion de l'heureuse naissance de S. M. le Roi de Rome.

— Hier, 22 mars, à deux heures, l'Empereur étant sur son trône, entouré des princes de sa famille, des princes grands-dignitaires, des cardinaux, des ministres, des grands-officiers, des grands-aigles de la Légion d'Honneur et des officiers de service près S. M., a reçu les grands corps de l'Etat.

Le sénat ayant été introduit, S. Ex. M. le comte Garnier, président, a porté la parole en ces termes:

« Sire, le sénat vient offrir à V. M. ses vives et respectueuses félicitations sur le grand événement qui comble nos espérances et qui assure le bonheur de nos derniers neveux. Nous venons les premiers faire retentir jusques aux pieds du trône ces transports de ravissement et ces cris d'allégresse que la naissance du Roi de Rome fait éclater dans tout l'Empire. Vos peuples saluent par d'unanimes acclamations ce nouvel astre qui vient de se lever sur l'horizon de la France, et dont le premier rayon dissipe jusqu'aux dernières ombres des ténèbres de l'avenir. La Providence, Sire, qui a si visiblement conduit vos hautes destinées, en nous donnant ce premier né de l'Empire, veut apprendre au monde qu'il naîtra de vous une race de héros, non moins durable que la gloire de votre nom et les institutions de votre génie.

« Du haut de ce trône où nous contemplons la majesté souveraine dans toute sa pompe, vous nous avez plus d'une fois fait entendre ces nobles et touchantes paroles: *Que le bonheur de vos peuples est le premier besoin de votre cœur.* Devenu époux et père, vos affections les plus intérieures se confondent dans l'amour que vous portez à vos sujets. L'auguste Impératrice qui relève l'éclat du diadème par tant de grâces et de vertus, vous est plus chère encore comme mère du prince appelé à régner un jour sur les Français; et



quand vos regards paternels s'attachent sur le Roi de Rome, vous pensez aussitôt que sur cette tête si précieuse reposent les destinées futures de ce peuple toujours présent à votre souvenir.

„ Permettez, Sire, que dans ce jour le Sénat confonde aussi ses sentimens les plus chers avec les premiers de ses devoirs, et que nous ne séparions point notre tendresse respectueuse pour le fils du Grand Napoléon, d'avec les saintes obligations qui nous attachent à l'héritier de la monarchie; de même que dans l'hommage que nous venons présenter à V. M., nous ne séparerons point l'humble offrande de notre profond respect et de notre inébranlable fidélité. „

S. M. a répondu :

„ Sénateurs, tout ce que la France me témoigne dans cette circonstance, va droit à mon cœur. Les grandes destinées de mon fils s'accompliront. Avec l'amour des Français, tout lui deviendra facile.

„ J'agré les sentimens que vous m'exprimez. „

Le Conseil d'Etat ayant été introduit, S. Ex. M. le comte Defermont, le plus ancien des présidens de section, a prononcé un discours auquel S. M. a répondu :

„ MM. les conseillers-d'état, j'ai ardemment désiré ce que la Providence vient de m'accorder. Mon fils vivra pour le bonheur et la gloire de la France. Nos enfans se dévoueront pour son bonheur et sa gloire. Je vous remercie des sentimens que vous m'exprimez. „

Après ces audiences, la cour de cassation, la cour des comptes, le conseil de l'Université, la cour impériale, le chapitre de Paris, le corps municipal et l'état-major de la place, les consistoires luthérien et calviniste, et l'Institut, ont été conduits successivement dans la salle du trône, introduits et admis à faire leurs révérences à Sa Majesté.

L'Empereur a reçu ensuite le corps diplomatique.

Le Sénat, le Conseil d'Etat et les autres corps qui avoient été admis à présenter leurs hommages à S. M. l'Empereur, ont été reçus chez le roi de Rome pendant l'audience diplomatique. S. M. étoit couchée dans le berceau dont la ville de Paris lui a fait présent, et qui étoit placé sur une estrade et surmonté d'un dais. Elle avoit près d'elle M. me la comtesse de Montesquion, gouvernante des enfans de France; derrière la gouvernante, les deux sous-gouvernantes; à droite et à gauche du berceau, les officiers de service près de S. M. Les corps ont été introduits et présentés successivement dans la salle par M. le comte de Seyssel d'Aix, maître des cérémonies. M. le président du Sénat et le plus ancien président des sections du Conseil-d'Etat ont prononcé des discours, auxquels madame la gouvernante a répondu.

Les autres corps ont été nommés successivement par le maître des cérémonies, et ont fait leurs révérences à S. M. en traversant ses appartemens.

#### Du 24. Bulletin de l'Impératrice.

Le 23 mars, à huit heures du soir. S. M. l'Impératrice est dans l'état le plus satisfaisant.

#### Bulletin du Roi de Rome.

Le 23 mars, à neuf heures du soir. S. M. le Roi de Rome a passé une très-bonne journée. Il est, sous tous les rapports, dans l'état de santé le plus désirable.

— Aujourd'hui, après la messe, il y a eu présentation à la cour.

— Ce matin, à 10 heures, les différens corps de la garde impériale et de la garnison de Paris se sont mis en mouve-

ment et se sont rendus sur la place du Carousel. A une heure, une grande revue a eu lieu. Jamais elle ne fut plus nombreuse, plus brillante, ni favorisée par un plus beau temps. L'intérêt qu'inspire toujours un pareil spectacle, et surtout le désir de voir le Héros auquel se rattachent tous nos vœux et notre espérance, avoient attiré une foule immense de spectateurs. Toutes les fenêtres, les toits même des maisons situées en face du palais des Tuileries, étoient garnis de monde. Lorsque S. M. l'Empereur a paru, l'air a retenti des plus vives acclamations. S. M. a commandé différens manœuvres qui ont été exécutées avec une rare précision, et a fait défiler devant elle, au bruit des fanfares et d'une musique guerrière, les braves qu'elle a tant de fois conduits à la victoire. Les grenadiers et chasseurs à pied, les grenadiers et chasseurs à cheval de la garde, le corps d'artillerie légère, les dragons de la garde, les lanciers polonais, les grenadiers et hussards hollandais, et plusieurs régimens de ligne et d'infanterie légère ont passé tour-à-tour sous les yeux de S. M. Pendant la revue, les quais du Louvre, des Tuileries, la rue de Rivoli et les rucs adjacentes étoient remplis d'équipages des personnes admises à la cour.

Un grand nombre de personnes avoient loué à grand prix des fenêtres sur la place du Carousel pour voir la revue.

— D'après un sénatus consulte du 29 mars, S. M. a rendu le décret suivant :

„ Deux nouvelles places de grand-officier de l'Empire sont créées, l'une sous le titre d'inspecteur-général des côtes de la mer de Ligurie, et l'autre sous le titre d'inspecteur-général des côtes de la mer du Nord. En conséquence, le nombre des grands-officiers de l'Empire, inspecteurs et colonels-généraux, fixé à huit par le 4.º paragraphe de l'art. 38 de l'acte des constitutions du 18 mai 1804, est porté à dix. „

— Un décret rendu par S. M., le 23 mars, nomme M. le vice-amiral de Winter inspecteur-général des côtes de la mer du Nord.

— Le mercredi 20 mars 1811, à onze heures du matin, les membres composant le grand conseil d'administration du Sénat, se sont réunis sous la présidence du président annuel, à l'issue de la séance, et ont unanimement voté qu'il seroit constitué une pension viagère de 20,000 fr., payable par trimestre, à compter de ce jour, en faveur de M. Victor Berron de Sambuy, premier page de S. M., chargé par elle d'apporter au sénat l'heureuse nouvelle de la naissance du Roi de Rome; laquelle délibération seroit incessamment soumise à l'approbation de S. M.

— Le corps municipal de Paris a voté la constitution d'une pension viagère de 20,000 fr. en faveur de M. Gervers, d'Amsterdam, page de S. M., qui est venu porter à la préfecture la nouvelle de la naissance de S. M. le Roi de Rome.

— Le cardinal Charles Eskine, écossais, est mort à Paris, le 19 de ce mois, et le cardinal Antoine Vincenti Mareri dans la nuit du 21 au 22.

#### Du 25. BULLETIN DU ROI DE ROME.

Du 24 mars, 9 heures du soir. S. M. le Roi de Rome continue à jouir de la santé la plus parfaite.

Il n'y a pas eu ce soir de bulletin de S. M. l'Impératrice, dont l'état est de plus en plus satisfaisant.

— Le général Rochembeau et le général Boyer, prison-



niers d'Angleterre, sont de retour en France. Ils ont débarqué à Morlaix.

— La galerie souterraine par laquelle le palais des Tuileries doit communiquer à la terrasse du jardin du côté de la rivière, est déjà très avancée. La plantation des arbres sera prolongée sur cette terrasse jusqu'à l'issue extérieure de la galerie. Des grilles en fer seront placées aux deux entrées de la terrasse, ainsi qu'au bas des rampes des escaliers qui servent d'issues à cette promenade. On a aussi commencé des travaux pour établir, à l'angle sud-ouest de la même terrasse, une porte qui donnera sur le quai des Tuileries, non loin du pont de la Concorde.

#### PROVINCES ILLYRIENNES.

*Laybach, 3 avril.* L'heureux événement qui a comblé nos vœux, a été annoncé dans cette ville le 28 mars, par 101 coups de canon et le son de toutes les cloches. Dimanche 31 mars, à 10 heures du matin, Mr. le Baron de Belleville, maître des requêtes, Intendant Général, et toutes les autorités civiles et militaires se sont rendues en grande tenue à l'Eglise cathédrale pour assister à l'office solennellement célébré par Mr. l'Evêque et son évêgé et au *Te Deum* exécuté par des artistes distingués. Mr. l'Intendant de la haute Carniole ayant voulu que les conscrits envoyés par les Bailliages ou admis par le Conseil de recrutement, participassent à l'allégresse commune, leur a fait donner à diner à une heure. Il a joui au milieu d'eux de leur satisfaction et du désir qu'ils témoignaient de partager un jour les dangers et la gloire des troupes françaises. De son côté, Mr. le Commissaire Général de police faisait distribuer au nom du Gouvernement du vin aux militaires, des secours aux indigens, et a su même adoucir un moment la pénible position des détenus par une double distribution.

Mr. l'Intendant Général a réuni dans un banquet les deux évêques, les premières autorités, les chefs des tribunaux et plusieurs notables habitans, et leur a bientôt communiqué le sentiment profond dont il étoit pénétré. Des cris de vive le nouveau Roi, l'Empereur et l'Impératrice, ont suivi un toast qu'il a porté à S. M. le Roi de Rome et à ses augustes parents. A huit heures toute la ville étoit illuminée. Les autorités et les principaux habitans qui avoient formé une souscription, se sont réunis à la salle dite de la Redoute. Les Dames de la ville présentoient un nouvel ornement à cette salle, décorée par les soins des Commissaires de la fête. A minuit un banquet somptueux a fait éclater la joie qu'éprouvoient les habitans et les français de ne plus faire qu'un même peuple. Les autres habitans jouissoient pendant ce temps, aux frais de la société, du plaisir d'un bal dans la salle du spectacle. Les danses ont continué jusqu'au jour.

*Du 4 avril.* La ville de Neumarkt, dans la haute Carniole, a été la proie des flammes le 30 mars dernier, à une heure après minuit. Sur cent quatre vingt trois maisons qui la composent, cent cinquante deux ont été consumées, ainsi que les meubles, les grains, les fourrages et beaucoup de bestiaux. Ce qui ajoute à ce désastre est la perte de cent trente sept personnes de tout âge et de tout sexe, et peut-être faudrait-il encore augmenter ce nombre, lorsque les ravages seront mieux constatés.

Mr. l'Intendant de la haute Carniole réunit en ce moment tous ses efforts pour porter de prompts secours à ces habitans infortunés. Il invite les ames bienfaisantes à leur consacrer des dons qui contribueront à les sauver du désespoir, et mé-

riteront à leurs auteurs les bénédictions des malheureux incendiés et la reconnaissance publique. Les dons de toute nature, argent, linge, habillemens, etc. seront reçus tous les jours à son intendance.

*Trieste, 5 avril.* Mr. Laugier, Inspecteur Général des Douanes de l'Empire, qui avoit été chargé de l'organisation des Douanes de l'Illyrie, est reparti pour la France il y a peu de jours.

— Pendant la dernière quinzaine de mars, il est entré dans notre port soixante-onze bâtimens chargés de marchandises et denrées de diverses especes, et venant d'Ancone, Pirano, Parenzo, Zara, Monfalcone, Venise, Chiozza, Rovigno, Isola, Sero, Fasana, Sebenico, Città-nuova, Umago, Caorle, Cherso, Val di Torre, Traù, Cesenatico, Scutari, Labrazza, Cattaro, Castel-novo, Spalato, Gelsa, Lesina, Rodi et Antivari.

— Mr. Belloc, Directeur de l'Enregistrement et des Domaines à Laybach, qui a déjà su renfermer d'une manière très heureuse, dans une inscription latine qu'il a proposée à Livourne au moment du mariage de LL. MM., cette parole mémorable de l'Empereur au Sénat: *Nous avons voulu contribuer éminemment au bonheur de la postérité g'n ration*, (\*) vient d'exprimer dans les deux inscriptions suivantes les sentimens qu'inspire aux peuples d'Illyrie la naissance du Roi de Rome.

*In auspiciatissima*

*Regis Romae*

*Natalitia*

*Inscriptiones temporariae*

NAPOLEONEM · AVGVSTVM  
PRINCIPE · SVAVISSIMO  
INCLITAE · NAPOLEONIDVM · PROPAGINIS  
AC · IMPERII · AETERNITATIS  
SPONSORE · AVCTVM  
ILLYRICI · VOTI · COMPUTES  
GRATVLANTVR

FAVSTE · FELICITER  
MARIAE · ALOISIAE · AVGVSTAE  
MATRI · SOBOLIS · AVGVSTAE  
NATAE  
AD · POPVLORVM · SECVRITATEM  
IMPERII · FIRMAMENTVM

(\*) Nous croyons devoir rapporter ici cette inscription, qui ne peut qu'être lue avec plaisir:

CONVBIVM · FELIX · AVGVSTVM  
NAPOLEONIS · MAGNI  
ET · MARIAE · ALOISIAE · LOTHARINGIAE  
AVSTRIACAE  
IMPERATORIS · FRANCISCI · I.  
FILIAE · LECTISSIMAE  
GRATVLANTVR · LIBVRNENSES  
DATE · LAETITIAM · POPVLI  
NAPOLEONIDVM · ET · AVSTRIADVM  
SOBOLES  
SANCTO · FOEDERE · IVNCTAE  
SAECVLI · FELICITATEM  
PORTENDVNT

LOTERIE IMPERIALE D'ILLYRIE.

Tirage du 4 Avril 1811.

26 - 83 - 5 - 68 - 37



# SUPPLEMENT AU TÉLÉGRAPHE

Du 6 avril 1811.

## A V I S.

Pour la seconde fois.

### ADMINISTRATION DES DOMAINES.

Le 16 avril 1811, à 10 heures du matin on vendra à l'enchère en présence de Mr. l'Intendant du Cercle de Villach ou de son délégué dans les magasins du chateau de Sachsenbourg les objets d'approvisionnement qui ne sont pas susceptibles d'être conservés, savoir :

51,924 Kilogrames de biscuit,  
293 idem d'orge,  
269 Litrons d'eau de vie.

Les amateurs pourront s'assurer de la qualité des objets au magasin même et prendre connaissance du cayer des charges tant au bureau de l'Intendance de Villach qu'en celui du Receveur des domaines de Greiffenburg.

Villach, le 25 mars 1811.

*L'Inspecteur des Domaines, CHAPOT IN.*

*Pour la troisième fois.*

## A V V I S O.

Il Sig. Giuseppe Salghetti di questa Comune volendo contestare alcune sue azioni creditorie contro il Sig. Demetrio Mircovich esistente in Venezia, ricorò a questo Tribunale che a norma del prescritto dalla vigente procedura, sia nominato allo stesso un Curatore Ufficio il quale lo rappresenti in Giudizio. A tale effetto venne nominato il Sig. Avvocato Nani Procuratore in altre Cause, che riguardano la suddetta famiglia stabilita ora in Venezia, a tutto pericolo, e spese dello stesso imperito. Di ciò si previene il Pubblico con il presente, che sarà affisso nei luoghi soliti, ed inserito nel *Telegrafo Ufficiale* affinché pervenga a notizia del suddetto Sig. Demetrio Mircovich, onde volendo possa sostituire altro Procuratore.

Dalla Cancelleria Civile del Tribunale di prima Istanza in Zara li 10. febbrajo 1811.

FERRARI *Preside.*

FENZI *Cancelliere*